



ACCOMPAGNEMENT POUR VOTRE PROJET DE CONSTRUCTION DE MAISON INDIVIDUELLE

400 €

L'expertise d'une avocate à votre service

La construction d'une maison est un moment important dans une vie. Afin de vous assurer que le projet se déroule le mieux possible, le cabinet vous propose un accompagnement individuel et personnalisé dès la signature de votre contrat et jusqu'à la remise des clés.

PLUS D'INFORMATIONS

www.clravocat.fr

09 72 63 55 99

contact@clravocat.fr

Signature du contrat

La signature du contrat de CCMI est un moment important mais la quantité d'information contenue dans ce dernier peut faire peur.

Je vous propose une relecture de votre contrat avant sa signature pour éviter toute difficulté future.

Suivi du chantier

Au cours de la construction de votre maison, des difficultés peuvent survenir avec votre constructeur. Vous pouvez également vous poser des questions.

Je reste à votre disposition tout au long du chantier pour vous accompagner et envoyer un courrier recommandé au constructeur si nécessaire.

Réception de la maison

Afin de préparer au mieux la réception de votre maison et protéger vos droits futurs, un entretien préalable est prévu afin de vous donner des conseils sur la conduite à tenir.

Comment profiter de cette offre ?

Il vous suffit de vous rendre sur l'onglet "boutique" du site et de remplir vos informations personnelles et de paiement.

Prise de connaissance de votre dossier

Le cabinet est immédiatement informé de votre achat. Nous prendrons alors attache avec vous par mail sous 48 heures ouvrées.

Suivi du chantier et réception

Nous restons en contact directement par mail et téléphone pendant toute la durée du chantier.

Relecture du contrat

Si vous disposez déjà de votre contrat, vous pourrez directement verser votre contrat en version numérique sur votre espace client.

Nous pourrons ainsi en prendre connaissance et le relire avant l'expiration du délai de signature, à condition que vous nous ayez saisi au moins 72 heures avant.